

Salaires impayés et absence de contrat

Par leylanov, le 15/06/2009 à 12:07

Bonjour,

je travaille pour une association depuis le mois d'octobre 2008 en annexe de mon emploi a temps plein. J'ai donné des cours de danse au sein de cette asso entre octobre et janvier aussi dans une structure jeunesse (rattachée a la mairie de ma ville) pour le compte de cette association depuis octobre jusqu'à aujourd'hui.

Le fait est que je n'ai aucun contrat et qu'ils ne m'ont pas encore payé malgrè de nombreuses réclamations. La mairie les a pourtant rémunéré pour quasiment toutes mes interventions. j'aimerais donc savoir quels sont mes recours?

Merci de votre aide